

CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION À L'ENTRÉE DU CDFN OCTOBRE 2015

On a tous en tête les images, passées en boucle par les médias, d'un cadre d'Air France sans chemise, fuyant devant des salarié-es en colère. Des images ressassées, et dont le message est avant tout celui de faire oublier la violence sociale continue subie par les salariés, exprimée ici avec colère. Des salarié-es qui ne comprennent pas et refusent que l'on supprime 2900 postes dans leur entreprise, alors que celle-ci fait des profits. Des salarié-es qui se trouvent impuissants devant l'abstraction des intérêts financiers et qui s'en prennent à leur seul interlocuteur, le DRH.

Parce qu'en fait d'interlocuteur, il n'y en a plus : le "dialogue social" est ici une sinistre farce dans laquelle les rôles sont écrits et distribués d'avance par la direction et le gouvernement. Les salarié-es, s'ils sont "responsables", doivent accepter sans broncher un plan de restructuration qui met leur vie en péril, alors que celle de l'entreprise se porte bien ! L'état actionnaire d'Air France aurait pu jouer une autre rôle dans la pièce, ne pas se placer du côté de la direction. Mais Valls connaît bien son texte : sans surprise, en traitant les salariés de "voyous", il renvoie bien la question sur le terrain de la lutte des classes, fait écho à ses déclarations d'amour à l'entreprise et à ses projets de destruction du droit du travail. Il renforce les politiques de « criminalisation » du mouvement social, versant répressif de la médaille du « TINA » français.

Quant aux syndicats, au plan national, et même ceux sur une orientation de transformation sociale, ils ne relaient pas assez ce combat, ne contribuant pas à bloquer l'offensive médiatique, sociale et politique contre des salarié-es en lutte. Ce qui renvoie aux difficultés que rencontre le syndicalisme en ce moment pour faire obstacle au libéralisme et faire valoir l'intérêt des salarié-es. Il va falloir pourtant se mobiliser unitairement contre la répression qui menace les salarié-es d'Air France.

Au niveau **des mobilisations**, la situation est contrastée. Les hésitations, voire les évitements des différentes organisations syndicales autour de la question du 8 octobre, l'absence de volonté commune de construire une mobilisation de taille, avec appel national à la grève, n'a pas aidé à mobiliser dans un contexte déjà très difficile. Cependant, la journée a vu quand même des manifestations significatives affirmant le refus des salarié-es de la situation qui leur est faite. Nous sommes dans un contexte où les actions plus « sectorielles » sont davantage investies par les salarié-es, sans parvenir à déboucher sur un mouvement large qui les ferait converger. La hauteur de l'affrontement à organiser sur le terrain interprofessionnel explique sans doute cela, comme l'absence de véritable alternative crédible pour la masse des salarié-es.

La votation intersyndicale FP autour des questions salariales est une initiative qui présente des atouts (unitaire, commune aux trois FP, modalité autre que l'arrêt de travail, contact direct avec les agents...) sans pourtant rencontrer une forte adhésion : problème d'organisation, manque de prise en charge concrète et collective des organisations syndicales sur le terrain, insuffisance de sens par absence de perspective ou d'échéance future, décalage entre l'action choisie et le niveau du rapport de forces qu'il faudrait pourtant atteindre, notamment sur la question salariale... Sa prolongation peut être l'occasion de commencer à préparer le rendez vous salarial de début 2016.

Les coups pleuvent

Pourtant, de nouvelles attaques se développent : tout d'abord, les propos scandaleux proférés par Macron contre le statut de fonctionnaire, renforçant la méfiance vis à vis des engagements du gouvernement concernant les fonctionnaires ; puis, avec la campagne de dénigrement orchestrée (rapports et sondages qui tombent à point nommé...) contre les salarié-es de la FP, le mépris avec lequel ils sont traités le plus souvent (on peut ne citer que l'attitude de la Ministre de l'Education sur la réforme du collège), la coupe est pleine. Sur un plan général, les dernières attaques se sont concentrées sur le terrain de l'emploi. Après la loi Macron, d'autres mesures

libérales se font jour : le rapport Combexelle renferme des propositions qui visent, si elles avaient une traduction législative, à dégrader sérieusement les droits des salarié-es. Le Ministre de l'économie a d'ailleurs annoncé sa volonté de revenir sur les 35 heures... Le rapport va dans le même sens, il tente de rogner sur les acquis collectifs et il remet en cause la hiérarchie des normes : en favorisant les accords d'entreprise où le rapport de force est moins favorable aux salarié-es, il veut aider à casser des acquis, en faveur des patrons. Les chiffres du chômage sont toujours en hausse (+4,6% par an, 5,4 millions de chômeurs), et les entreprises jouent sur cette situation dégradée pour imposer un « deal » honteux aux salariés, un chantage à l'emploi (comme chez Smart) qui leur laisse le choix entre la peste ou le choléra. Dans le même temps, le gouvernement renforce les mesures de contrôle des chômeurs.

Une orientation libérale réaffirmée

Pour le **budget 2016**, aucune surprise : le gouvernement réaffirme sa ligne qui est celle de la baisse des dépenses publiques, laissant penser au passage que l'affaiblissement des SP n'aurait pas de graves conséquences pour toute une partie de la population, en terme d'égalité d'accès aux droits élémentaires. Les SP ont joué un rôle d'amortisseur des effets de la crise, le nier aujourd'hui revient à augmenter les inégalités et la pauvreté. Les collectivités locales, ébranlées, menacent de réduire leurs investissements, ce qui contribuera à creuser encore les inégalités sur le territoire. Dans ce budget, pas de décision budgétaire pour contrer la hausse du chômage, mais toujours les mêmes mesures en faveur des entreprises. Pour le gouvernement, mener une politique pour l'emploi revient à appliquer le CICE, et le Pacte de responsabilité : les mesures d'exonération fiscale successives n'ont pas fait la preuve de leur efficacité pour l'emploi : en revanche, les baisses d'impôt ruinent le sens de l'impôt, dénie son rôle, et il faut les dénoncer. Le gouvernement a consenti 33 milliards de baisses d'impôts pour les entreprises en 2016, 2,1 Mds de baisse d'impôt sur le revenu en 2016, qui font suite à 3 Mds en 2015. Une réforme fiscale pour reconquérir un modèle social est une urgence.

Alors que se prépare **la COP 21**, F.Hollande annonce une France « exemplaire sur le climat » mais ne met en place aucune mesure dans le budget écologie 2016 : rien sur le transport routier professionnel à la contribution climat-énergie malgré un prix du pétrole particulièrement bas, rien sur les avantages fiscaux accordés au diesel, rien pour lutter contre la précarité énergétique ; au contraire, il continue à promouvoir au quotidien une politique anti écologique allant jusqu'à supprimer 106 millions de crédits affectés au ministère de l'écologie. Par-delà les effets d'annonce, ce gouvernement ne prend absolument pas la mesure de la gravité de la situation ni pour la planète, ni pour les populations. Il ne tient pas compte des mobilisations autour des ZAD, si ce n'est pour les évacuer. Les grands projets inutiles se poursuivent, motivés d'abord par une logique financière à rebours des préoccupations écologiques. Pour que cette question environnementale prenne toute sa place, il faut faire le lien entre les politiques sociales et l'enjeu écologique, il faut mener campagne auprès de nos collègues pour qu'ils se saisissent des enjeux du sommet de décembre et qu'ils participent massivement aux manifestations prévues.

Dialogue social

Lors du dernier CDFN, la FSU a mené un débat approfondi puis pris sa décision concernant le **protocole PPCR**. Le vote Pour a obtenu de justesse la majorité qualifiée amenant la FSU à se déclarer signataire du protocole. Ce qu'il faut retenir de cet épisode, c'est la marge minimale obtenue pour l'accord : les éléments positifs que contient l'accord PPCR sont, de l'avis de tous, insuffisants et à l'application trop différée, le blocage du point d'indice reste de mise, ce qui constitue des freins objectifs à l'adhésion au texte. Par ailleurs, les éléments de contexte et de rapport du mouvement syndical au gouvernement (pourtant dénoncés dans le texte voté très largement par le CDFN) ont eux aussi pesé.

Le second point à relever, c'est l'attitude du gouvernement sur ce dossier : quand la décision de non signature de FO, de Solidaires et de la CGT a été connue, que l'accord s'est donc révélé caduc car non majoritaire, Valls a décidé de façon unilatérale de l'appliquer malgré tout. Un déni de démocratie de plus pour ce gouvernement. Et un

aveu de faiblesse indéniable : il a besoin d'afficher quelques mesures pour les fonctionnaires, et faute de pouvoir brandir un accord majoritaire comme il l'espérait, il abandonne son chantage au tout ou rien et applique quand même.

La conclusion de cet épisode doit nous amener à réévaluer notre appréciation du dialogue social dans la FP. D'abord il faut affirmer avec force le fait que tout accord doit s'appuyer sur une légitimité majoritaire. C'est une question de démocratie, indépendamment de la signature de la FSU. Il faut aussi remettre en cause les « paquets globaux » qui empêchent justement ces dynamiques majoritaires pour les revendications des personnels. Le seul avantage de ces « paquets » est pour le gouvernement qui espère ainsi « lier » les syndicats signataires à des mesures « à caractère négatif » en contrepartie de mesures plus positives. Il faut aussi poursuivre l'offensive contre les comités de suivi réservés aux seuls signataires. Dans la détermination de la décision à prendre au final, il faut aussi poursuivre la réflexion sur la meilleure association des syndiqué-es et des salarié-es à l'appréciation des mesures, même si la décision finale revient aux instances syndicales. Il y a naturellement la question du rapport de force à construire pour appuyer notre démarche revendicative dans ce type de négociation. Nous sommes dépendants du climat social général mais nous pouvons aussi chercher à le modifier en notre faveur pour nous donner plus de poids à la table de négociation. C'est pourquoi il faut poursuivre avec nos partenaires privilégiés (CGT-Solidaires) les actions et mobilisations pour faire valoir nos revendications. Cette séquence doit aussi nous interroger sur le positionnement de la FSU dans le paysage syndical : alors que la CGT et Solidaires étaient comme la FSU partagés en leur sein sur la question du protocole, ils ont finalement affiché une position contre l'accord, reposant sur une forte critique de la politique gouvernementale. Comme elle l'a fait avec le texte voté sur le contexte social, la FSU doit continuer de réaffirmer, indépendamment de son vote pour le protocole, que les orientations politiques de ce gouvernement sont à combattre et poursuivre dans une posture critique d'opposition à même de mieux mobiliser les salarié-es.

Il faut aussi insister sur le fait que la recherche d'une réflexion et d'une démarche commune avec nos partenaires habituels dans un contexte de type PPCR (car il y en aura d'autres) devrait être une de nos préoccupations essentielles de façon à placer le syndicalisme de transformation sociale dans une position favorable pour peser à la fois sur les autres partenaires syndicaux, sur le gouvernement et obtenir de réels acquis pour les salarié-es.

Une Europe sociale à construire

Au-delà de nos frontières, la situation de l'Europe interpelle : l'afflux inédit de migrant-es a mis en exergue le sort dramatique qui est fait aux populations, pour des motifs économiques, écologiques, et en raison des guerres. L'Union européenne a pourtant traîné et renâclé à leur venir en aide, leur refusant l'asile, et parfois allant même pour certains pays jusqu'à leur interdire l'entrée. Les murs érigés par certains sont des souvenirs honteux d'un autre temps. Les solutions de répartition et de quotas par pays ne sont pas non plus pertinentes au regard des droits que nous défendons (droit d'asile, de circulation, d'installation). L'afflux de migrant-es donne lieu aussi, ici et là, à une chasse aux sans-papiers intolérable : des pays affichent une générosité d'accueil pour les nouveaux arrivés et en profitent pour expulser de leur sol d'autres, moins bienvenus... L'Europe forteresse doit laisser place à une Europe des peuples, fondée sur d'autres valeurs que les moteurs libéraux. En cela, il faut apprécier positivement l'émergence de forces anti-austérité en Angleterre, en Espagne, en Grèce (encore et malgré les difficultés de la dernière période) et maintenant au Portugal. Un front commun européen de lutte contre l'austérité doit voir le jour, des politiques sociales en lieu et place de politiques financières sont une nécessité pour l'avenir de l'Europe.

Education, austérité combinée aux réformes idéologiques

Dans le second degré, après la grève réussie du 17 septembre (qui faisait suite à deux journées de grève, en mai et juin derniers, et qui a comptabilisé 1/3 des collègues grévistes) et la manifestation nationale du 10 octobre qui a été une réussite, la détermination de la profession reste entière contre la réforme du collège. Les

derniers textes publiés par le ministère sur les programmes et l'évaluation sont inacceptables à plus d'un titre (ils vont dans le sens d'une école du socle que nous rejetons, complexifient à l'envi les procédures pédagogiques sans apporter aucune solution à la difficulté scolaire), et en premier lieu parce qu'ils sont en cohérence avec la réforme du collège dont ils anticipent la mise en œuvre. Il faut donc poursuivre de façon résolue la lutte contre ces orientations dans leur ensemble, faire le lien avec tous les dispositifs de la politique éducative du gouvernement et mener à ce titre une campagne large (parents et personnels de l'éducation, tous degrés confondus) pour informer et mobiliser contre les dangers de l'autonomie et la perte de repères nationaux, questions transversales qui menacent tout le système éducatif aujourd'hui.

L'autoritarisme du gouvernement s'illustre au sujet de sa politique éducative également. Pour « faire passer » sa réforme, la DGESCO annonce de façon décomplexée qu'il faut séparer le bon grain de l'ivraie et repérer les personnels « rebelles » dans les équipes : menaces déguisées, pressions... Une réforme ne se met pas en place contre l'avis des personnels mais le ministère entend pourtant l'imposer avec une politique répressive. Or, des faits de répression syndicale très graves se sont succédé ces derniers mois, et récemment dans l'académie de Versailles. Les premiers dans l'académie de Toulouse ont fait suite à la mobilisation des personnels au sujet de la réforme REP. Il est intolérable que les mobilisations donnent lieu à une quelconque répression et la succession des faits doit nous alerter.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, les déclarations et revendications, incessantes depuis plusieurs années, des principales organisations syndicales, au premier rang desquelles le SNESUP, commencent à contraindre le secrétaire d'Etat à admettre qu'un effort financier conséquent devrait être politiquement décidé. La journée de grève et de manifestation parisienne du 16 octobre, à l'occasion de la "Fête de la science", s'annonce comme une étape importante de la mobilisation pour des moyens à la hauteur des enjeux et besoins (65 000 étudiants de plus lors de cette rentrée).